

Ordre du jour

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION²

Modifications au Règlement d'urbanisme en concordance au programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire (R.C.A.1V.Q. 477)

Lundi 12 décembre 2022, 19 h
Salle de réception de l'Hôtel de ville
2, rue des Jardins

[Inscription et participation en salle \(hôtel de ville\)](#)

[Inscription et participation en ligne \(Zoom\)](#)

1. Mot de bienvenue, présentation des intervenants et déroulement	19 h
2. Ouverture de l'assemblée publique de consultation sur le projet de modifications au Règlement de l'Arrondissement de La Cité Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 11036Mc aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire (projet de règlement R.C.A.1V.Q. 477) <ul style="list-style-type: none">• Mme Mélissa Coulombe-Leduc, membre du comité exécutif responsable de l'urbanisme et du patrimoine et conseillère municipale du district du Cap-aux-Diamants	19 h 05
3. Présentation des modifications au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme (projet de règlement R.C.A.1V.Q. 477) <ul style="list-style-type: none">• M. Emmanuel Bel, conseiller en urbanisme à la Division de la gestion territoriale	19 h 10
4. Période de questions et commentaires du public	19 h 30
5. Clôture de l'assemblée de consultation sur le projet de règlement R.C.A.1V.Q. 477	20 h 30

L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des échanges.

² Tenue en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À noter que cette assemblée se déroule de manière concomitante à l'assemblée publique de consultation sur le R.V.Q. 3130.